L'actualité du capital investissement : transactions LBO, M&A, Venture France - Corporate Finance et Private Equity
© Tous droits réservés 2017-2018 www.cfnews.net

Bilan

Bilan

21 février 2017
559 mots

Par Rodolphe Langlois

Les investissements en hausse dans le crowdfunding

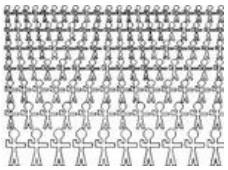

En 2016, l'investissement en capital a progressé de 36 %, atteignant 68,6 M€ pour 24 plateformes, selon le baromètre KPMG. Wiseed pour sa part a financé 58 opérations pour plus de 30 M€ levés.

L'heure est au bilan pour le financement participatif en France. Présenté aujourd'hui au siège de KissKissBankBank par **KPMG** et **Nicolas Lesur**, président de l'association FinanceParticipative.org, le baromètre 2016 compile les données de 76 plateformes interrogées sur les évolutions ou tendances notables de l'année. Les 24 d'entre elles, dont **Wiseed**, qui proposent l'investissement en capital à leurs membres, ont livré leurs chiffres.

L'investissement augmente

La tendance globale du financement participatif est à la hausse, l'investissement en *equity* ne déroge pas à la règle. « Le crowdfunding, qui s'adresse à plus de personnes, est plus facile à obtenir que le financement par les acteurs traditionnels, souligne Nicolas Lesur (photo ci-contre), et il répond à d'autres usages. Il est également très bien encadré par les pouvoirs publics. » Sur les 233,8 M€ collectés en 2016 tous types de financements confondus (+40 %), l'apport en fonds propres a représenté **68,6 M€**, soit **18 M€ supplémentaires** par rapport à 2015 (36 %). À ce titre, la contribution moyenne par projet augmente également, passant de 4 242 à **6 343 €,** pour 112 investisseurs en moyenne. Cependant, le montant moyen de la collecte est en léger recul d'une année à l'autre. Le baromètre publié en 2015 faisait état d'une enveloppe moyenne de 448 460€ contre 411 341€ pour **175 projets financés** en 2016. « Il existe toujours une grande hétérogénéité parmi les montants collectés », rappelle Nicolas Lesur.

Plus grande maturité des investisseurs

L'étude s'est également intéressée aux profils des investisseurs en *equity*. 82 % d'entre eux ont plus de 35 ans, dont 39 % figurent parmi la tranche d'âge 50-64 ans. « Il y a une grande maturité parmi les investisseurs, notamment lorsqu'ils injectent de l'argent dans les jeunes pousses, précise **Stéphanie Savel**, présidente de **Wiseed** (photo ci-contre). Ils sont attentifs à la réalisation des sorties. Notre but est de favoriser la dynamique de réinvestissement, dans un marché qui comporte des risques, et parfois les retours sur investissement sont très longs. » Pour mémoire, Wiseed, qui revendique 58 opérations financées pour plus de **30 M€ levés** en 2016, a financé plusieurs start-up comme **Glowee** ou **Vectalys** dans le secteur des biotechnologies (lire ci-dessous), où la rentabilité est plus difficilement atteignable. « Nous espérons réaliser deux ou trois sorties cette année », indique-t-elle.

Quelles tendances ?

Le baromètre s'est aussi attardé sur la typologie des porteurs de projets, dominée par les entreprises commerciales à **83 %**, ainsi que sur la répartition sectorielle des investissements, dont **47 %** financent des sociétés du secteur économique. Les porteurs de projets de l'économie sociale et solidaire progresse, confirme Nicolas Lesur. Il représente respectivement 13 % des investissements, et cela devrait encore s'accentuer dans les années à venir. »

Lire aussi :

Vectaly vectorise un 3ème tour (30/06/2016)

Tags : France , Île-de-France , Services Financiers

Voir la fiche de : KISSKISSBANKBANK
Voir la fiche de : KPMG

L'actualité du capital investissement : transactions LBO, M&A, Venture France - Corporate Finance et Private Equity
© Tous droits réservés CFNEWS 2017-2018 - reproduction interdite sauf accord préalable
voir : http://www.cfnews.net/Info/Pour-reproduire-des-articles-CFNEWS-136819

Corporate Finance News est *le* site de référence indépendant du private equity et du capital investissement : les articles en continu et leur référentiel des acquisitions et cessions d'entreprises , LBO , levées de fonds et l'actualité des transactions LBO, M&A, venture pour les investisseurs , conseils due diligence , avocats et banquiers d'affaires , et pour les dirigeants et directeurs financiers de PME et ETI .

Date : 22/02/2017
Journaliste : Tancrède Blondé

Widoobiz

www.widoobiz.com
Pays : France
Dynamisme : 1

Visualiser l'article

La finance alternative a doublé entre 2015 et 2016

Avec plus de 100 % de progression entre 2015 et 2016, la finance alternative s'inscrit durablement dans le paysage du financement en France.

La finance se diversifie. Selon l'association professionnelle Financement Participatif France (FPF) et KPMG, les moyens alternatifs pour financer un projet ont progressé de plus de 100% en un an. En 2015, 297M€ de fonds étaient collectés, contre 629M€ pour l'année 2016. Parmi ces nouveaux moyens, le crowdfunding confirme son ancrage populaire avec 2,6 millions de financeurs en France.

« Cette très forte croissance est notamment due à la création de nouveaux projets et de nouvelles plateformes, ainsi qu'à une hybridation de plus en plus prégnante des modèles. », explique Nicolas Lesur, Président de Financement Participatif France. Les fonds récoltés par le crowdfunding ont d'ailleurs progressé de 40 %. Toutes les typologies font mieux que l'année précédente : +37 % pour le don, +46 % pour le prêt et +36 % pour l'investissement.

Des investisseurs en général bien plus jeunes
« Ce mode de financement est de plus en plus populaire chez les Français. C'est d'autant plus important qu'en parallèle, nous observons une chute des actionnaires individuels passés de 7 à 3 millions en 10 ans. », explique Fabrice Odent, Associé KPMG, responsable des activités Financial Services. En 2016, 20 % de projets participatifs supplémentaires ont été financés : il s'agit de 21 375 projets, contre 17 775 projets en 2015.

À noter que l'âge moyen des financeurs du crowdfunding est très inférieur à celui des investisseurs traditionnels. Par exemple, la moitié des financeurs par don a moins de 34 ans. Seuls 28 % dépassent la cinquantaine. Ces projets sont en général très jeunes. Les financeurs par prêt soutiennent des projets plus « équilibrés ». Un tiers d'entre eux ont entre 18-34 ans, un autre tiers entre dans les 35-49 ans et le reste affiche 50 ans au compteur.

Les plus âgés privilégient les financements par investissement
Les investisseurs expérimentés privilégient en réalité les financements par investissement. Ce sont des projets qui demandent davantage d'expérience. Les 18-24 ans ne représentent que 18 % des financeurs. « Dans l'ensemble, l'âge moyen demeure malgré tout inférieur à celui des financeurs de produits financiers traditionnels : accessibles, 100 % digitaux, ces projets parlent aux générations les plus jeunes », explique Mikaël Ptachek, Senior Manager KPMG, spécialiste Fintech.

#Replay : Ici notre startupper cherche à lever des fonds. Sourires garanties :

Video : www.youtube.com

Tous droits réservés à l'éditeur

L'USINENOUVELLE

Date : 23/02/2017
Heure : 02:46:02
Journaliste : Yann Le Guernigou/
Jean-Baptiste Vey

www.usinenouvelle.com
Pays : France
Dynamisme : 0

Visualiser l'article

La collecte de la finance participative en forte hausse en France

PARIS (Reuters) - Les fonds collectés par les plates-formes de "finance alternative" (financements participatifs, prêts en ligne...) ont plus que doublé l'an passé en France pour atteindre 628,8 millions d'euros, contre 296,8 millions en 2015, selon le baromètre annuel du "crowdfunding" KPMG/Financement participatif France publié mardi
La finance participative proprement dite a représenté 37% du total, soit 233,8 millions d'euros dont 96,6 millions sous forme de prêts, 68,6 millions sous forme de dons et autant sous forme d'investissements.

Suivent les plates-formes de prêt à la consommation en ligne, pour 197 millions d'euros, les "cagnottes" pour 112,5 millions et les plates-formes de prêts aux PME pour 83,8 millions.

Ces fonds ont permis de financer 21.375 projets, 20% de plus qu'en 2015, et ont été apportés par près de 2,6 millions de financeurs (+300.000 en un an).

Le montant des contributions moyennes est très variable selon le type de projets, allant de 62 euros pour les dons à 6.343 euros pour les investissements en capital.

Tous droits réservés à l'éditeur

Date : 22/02/2017
Journaliste : Géraldine Russell

LE FIGARO·fr

www.lefigaro.fr
Pays : France
Dynamisme : 1

Visualiser l'article

Le financement participatif a toujours la cote

VIDÉO - Les montants levés en 2016 dans le cadre de la finance alternative ont plus que doublé par rapport à 2015. Preuve que le marché n'est pas encore arrivé à maturité.

Les Français ont renouvelé en 2016 leur confiance à la finance dite alternative. Comme entre 2014 et 2015, le montant des fonds collectés par celle-ci a plus que doublé (+112%), à 628,8 millions d'euros, selon les données présentées dans le Baromètre 2016 du crowdfunding, établi par KPMG avec les données de l'association Financement participatif France (FPF).

«Cette très forte croissance est notamment due à la création de nouveaux projets et de nouvelles plateformes, ainsi qu'à une hybridation de plus en plus prégnante des modèles», explique Nicolas Lesur, président de FPF. Cette hybridation explique d'ailleurs la principale nouveauté du baromètre cette année: il décline les différentes composantes de la finance alternative: le financement participatif, qui pèse le plus lourd avec 37% des sommes collectées, le prêt à la consommation en ligne (31%), la cagnotte en ligne (18%). ou encore les fonds de prêt en ligne aux entreprises (13%). Derrière, la solidarité embarquée (à l'instar du microdon) se développe sans toutefois peser encore très lourd.

Le prêt reste plébiscité

Tous droits réservés à l'éditeur

Au sein du financement participatif, le prêt reste non seulement le secteur le plus important (41% des montants levés) mais aussi le plus dynamique (+46% par rapport à 2015). Il attire, comme le don, majoritairement des financeurs jeunes: plus d'un tiers a moins de 35 ans et plus des deux tiers ont moins de 50 ans. L'investissement est au contraire l'apanage de financeurs plus mûrs, dont près de 40% ont plus de 50 ans.

Deux facteurs peuvent expliquer l'engouement renouvelé des financeurs pour le prêt. D'abord un taux de succès des projets largement supérieur au don et à l'investissement (94% contre respectivement 75% et 84%). Ensuite un taux de frais moyen prélevé par la plateforme plus bas que pour les autres segments du financement participatif (4,8%, contre 5,5% pour le don et 6,8% pour l'investissement).

iframe : www.wat.tv

Tous droits réservés à l'éditeur

Jean-Baptiste Roger , l'ex-directeur de La Fonderie, l'agence régionale numérique, a annoncé dans un post sur Facebook la création d'un nouveau collectif baptisé H.A.N.D pour « *Hackers against natural disasters* ». « *Son objectif est de mobiliser le savoir-faire et les compétences des technophiles (hackers, geeks, doers, makers…) (…) et imaginer des projets et des actions dans des zones à risque de catastrophes naturelles,* » écrit cet ancien conseiller régional.

Jean-Baptiste Roger sera secrétaire général de cette organisation à but non lucratif. Le site est accessible à cette adresse.

629 millions d'euros collectés via des plateformes de crowdfunding en France en 2016

En 2016, 629 millions d'euros ont été collectés grâce à des plateformes de crowdfunding en France, selon le baromètre annuel du crowdfunding en France réalisé par KPMG et Financement Participatif France. C'est 112% de plus qu'en 2015. « *Cette très forte croissance est notamment due à la création de nouveaux projets et de nouvelles plateformes, ainsi qu'à une*

Tous droits réservés à l'éditeur

hybridation de plus en plus prégnante des modèles », détaille **Nicolas Lesur** , président de Financement Participatif France. Au total, 21 375 projets ont été financés sur l'année, contre 17 775 en 2015.

En termes de modèle de financement, ce sont les montants collectés pour financer des prêts qui arrivent en tête, avec 96,6 millions d'euros (15% du total), et qui ont le plus progressé en l'espace d'un an (+46%). 68,6 millions d'euros ont été collectés dans le cadre de campagnes d'investissement (+36%) et 68,6 millions d'euros dans le cadre de campagnes de don (+37%).

Momox choisit My Media pour sa campagne TV
La start-up allemande Momox confie la réalisation de sa première campagne TV à l'agence My Media . Le premier spot est actuellement en diffusion sur TF1 et les chaînes de la TNT.

Les nominations : Muriel Limbergère, Christophe Cavazza, Margreet Fortuné…

Muriel Limbergère devient directrice RC, énergies renouvelables & construction de CNA Hardy
Muriel Limbergère est nommée directrice RC, énergies renouvelables & construction de CNA Hardy . Depuis 2013, elle occupait le poste de responsable du département construction chez Generali France.

Tous droits réservés à l'éditeur

France : baromètre annuel du crowdfunding

Par KPMG & Financement Participatif France.

La finance alternative en France :
- Une activité multipliée par deux entre 2015 et 2016
- La place du crowdfunding confirmée, avec +40% de fonds collectés entre 2015 et 2016

Suite de l'étude après les images ci-dessous :

visuels indisponibles

Depuis 2013, l'association professionnelle Financement Participatif France (FPF) publie le baromètre de référence de la finance participative (ou crowdfunding) en France. En 2017, KPMG et FPF s'associent pour cette nouvelle édition. Avec plus de 100% de progression entre 2015 et 2016, la finance alternative confirme s'inscrire durablement dans le paysage du financement en France.
- La finance alternative en France : une progression de 100% entre 2015 et 2016.
- Le crowdfunding : un mode de financement de plus en plus ancré et populaire, avec 2,6 millions de financeurs en France.
- L'âge moyen des financeurs du crowdfunding, très inférieur à celui des financeurs traditionnels.

La finance alternative en France : une progression de 100% entre 2015 et 2016

En 2016, la finance alternative confirme s'inscrire durablement dans le paysage du financement en France, avec une très nette croissance entre 2015 et 2016 : en 2015, 297 Millions € de fonds étaient collectés ; en 2016, le montant atteint 629 Millions €. « Cette très forte croissance est notamment due à la création de nouveaux projets et de nouvelles plateformes, ainsi qu'à une hybridation de plus en plus prégnante des modèles. », explique Nicolas Lesur, Président de Financement Participatif France.

Dans ce paysage français de la finance alternative, la place du crowdfunding est confirmée, avec +40% de fonds collectés. Toutes les typologies progressent : +37% pour le don, +46% pour le prêt et +36% pour l'investissement.

Le crowdfunding : un mode de financement de plus en plus ancré et populaire, avec 2,6 millions de financeurs en France

Le nombre de financeurs de projets continue sa progression : ils sont désormais 2,6 millions en 2016 contre 2,3 millions en 2015. « Ce mode de financement est de plus en plus populaire chez les Français. C'est d'autant plus important qu'en parallèle, nous observons une chute des actionnaires individuels passés de 7 à 3 millions en 10 ans. », explique Fabrice Odent, Associé KPMG, responsable des activités Financial Services. « Un phénomène que nous expliquons également par le profil des financeurs, qui a nettement évolué. » En 2016, 20% de projets participatifs supplémentaires ont également été financés : il s'agit de 21 375 projets, contre 17 775 projets en 2015.

L'âge moyen des financeurs du crowdfunding, très inférieur à celui des financeurs traditionnels

Portrait-robot des financeurs de projets :
- Les financeurs par don Des projets « jeunes » : près de la moitié des financeurs a moins de 34 ans ; seuls 28% d'entre eux sont âgés de 50 ans et plus.

Tous droits réservés à l'éditeur

- Les financeurs par prêt Des projets plus « équilibrés » : un tiers pour les 18-34 ans, un tiers pour les 35-49 ans, un tiers pour les plus de 50 ans.
- Les financeurs par investissement

Ce sont des projets qui demandent davantage d'expérience : la majeure partie des financeurs appartient à la catégorie 50 ans et plus ; les 18-24 ans ne représentent que 18% des financeurs.

« Dans l'ensemble, l'âge moyen demeure très inférieur à celui des financeurs de produits financiers traditionnels : accessibles, 100% digitaux, ces projets parlent aux générations les plus jeunes qui ont grandi avec Internet. » explique Mikaël Ptachek, Senior Manager KPMG, spécialiste Fintech.

Méthodologie

Profil des répondants

- 76 plates-formes ont été interrogées, qui peuvent avoir plusieurs modèles transactionnels.
- 3 répondants pour cagnotte en ligne ; 2 pour fonds de prêts aux entreprises en lignes ; 3 répondants pour prêt à la consommation ; 1 répondant pour solidarité embarquée ; 72 répondants en finance participative dont 36 en prêt (16 en prêt rémunéré à destination des entreprises, 13 en prêt en obligation, 4 en prêt minibons / bons de caisse et 4 en prêt non-rémunéré) ; 33 répondants en don (26 en don avec récompense et 7 en don sans récompense) et 23 en investissement (21 en capital et 2 en royalties).

Sont considérés comme plate-forme de crowdfunding, les sites Internet permettant à un ensemble de contributeurs de choisir collectivement de financer directement et de manière traçable des projets identifiés. Ils sont immatriculés comme Intermédiaire en financement participatif, comme Conseiller en investissements participatifs ou comme Prestataire de services d'investissement.

Tous droits réservés à l'éditeur

Challenges

Date : 21/02/2017
Journaliste : Léa Lejeune

www.challenges.fr
Pays : France
Dynamisme : 1

Visualiser l'article

Plus de 2,5 millions de Français séduits par le crowdfunding

Financement participatif France (FPF) et KPMG publient aujourd'hui leur baromètre annuel du crowdfunding 2016. Les levées de fonds ont doublé sur un an, mais le phénomène touche ses premières limites. Challenges a interviewé Nicolas Lesur, fondateur d'Unilend et président de FPF.

Visuel indisponible

Nicolas Lesur, président de Financement participatif France (FPF) et fondateur d'Unilend DR

Comment se porte le secteur du crowdfunding en France cette année ?
Il se porte très bien car le secteur du financement alternatif - dont le crowdfunding est une bonne partie - est en croissance de 112% à 628,8 millions d'euros en 2016. On atteint aujourd'hui les chiffres qui étaient ceux du Royaume-Uni il y a 3 ans. La récente législation française y a fortement contribué. La même tendance en hausse est observée depuis plusieurs années. Il y a cependant une nouveauté, une hybridation des modèles. La réussite des fonds de financements en ligne comme Finexkap et Lendix renforce le modèle. Le financement qui relève du domaine du don avec ou sans récompense (Kisskissbankbank, Ulule) s'en sort le mieux avec 233,8 millions d'euros, soit 37% du total. Dans les secteurs de l'audiovisuel et la musique, passer par le crowdfunding devient la norme : c'est un secteur à maturité. Cela explique que dans certaines branches, la croissance ralentisse. Mais le crowdfunding se développe dans d'autres domaines artistiques comme la bande dessinée par exemple.

Le secteur du crowdfunding de dons entre particuliers n'est donc plus le moteur ?
Nos amis historiques de Younited credit (ex-Prêt d'Union), spécialistes du prêt à la consommation en ligne, qu'on ne comptabilise plus comme du crowdfunding pur, continuent de tirer le secteur. Ce domaine a levé 197 millions d'euros en 2016. Enfin, le prêt aux entreprises est passé de 8 millions d'euros en 2014 à 100 millions d'euros. Les sites les mieux placés sont ceux où l'investisseur attend en retour des intérêts : Unilend, Bolden. Mais ce secteur s'étend progressivement au financement de la reprise-transmission, des franchises et des reprises d'entreprises médicales.

Quel est le profil des financeurs du crowdfunding ?
Il est de plus en plus grand public avec 300.000 participants de plus que l'an dernier. Aujourd'hui, plus de 2,5 millions de Français participent, c'est considérable pour un produit d'épargne risqué. Ces investisseurs modernes sont, en moyenne, bien plus jeunes que les propriétaires d'actions ou d'assurances-vie. Ils sont répartis un peu partout en France. Il y a un réel mouvement : une nouvelle génération de Français attirée vers une épargne locale et plus concrète.

Quelles sont les premières limites du financement par la foule ?
La seule vraie limite, c'est la taille. Le financement alternatif représente 628,8 millions d'euros, alors que le système traditionnel dans le prêt aux entreprises c'est plutôt autour de 80 milliards. Ça reste une goutte d'eau dans la mer. Ce n'est pas encore « mainstream » chez les emprunteurs ou les personnes en recherche de fonds. Les chefs d'entreprises pensent encore que leur financement doit passer par la banque.

Tous droits réservés à l'éditeur

Capital

Date : 21/02/2017
Journaliste : Yann Matarin

www.capital.fr
Pays : France
Dynamisme : 1

Visualiser l'article

Crowdfunding : la croissance n'a pas été aussi folle en 2016

hjartstrom©Pixabay

Signe de maturité ou d'un essoufflement ? Il est un peu tôt pour le dire mais la croissance du financement participatif en France n'a pas été aussi folle que les années précédentes.

+40% de fonds collectés c'est bien, mais c'est nettement moins que les 100% enregistrés en 2014 et 2015. Et relativement décevant pour un secteur encore très jeune. Selon les chiffres du baromètre du crowdfunding 2016 en France, réalisé par KPMG pour le compte de l'association Financement Participatif France (FPF), la collecte a atteint 233,8 millions d'euros, tout type confondu, contre 166,8 millions un an plus tôt.

Autre signe, la foule a accueilli un peu plus de 200.000 nouveaux financeurs en 2016 (à 2,56 millions), nettement moins que le million de Français qui avaient fait grossir les rangs du crowdfunding en 2015.

Le segment du prêt a reçu 96,6 millions d'euros, soit 46% de mieux qu'en 2015, alors que le don et l'investissement ont continué de faire jeu égal, avec 68,6 millions d'euros de nouveaux encours chacun et des taux de croissance de +37% et +36%, respectivement.

En se concentrant sur le financement des entreprises, on remarque que la croissance du secteur a été essentiellement tirée par les levées en obligations (+86%, à 45 millions d'euros), qui concernent majoritairement les opérations de promotions immobilières. L'apparition des "minibons" (destinés à faciliter

Tous droits réservés à l'éditeur

et sécuriser les prêts) a drainé 8,4 millions d'euros, un bon score pour ce nouveau produit mis en place en cours d'année. Le prêt rémunéré a reçu 40,2 millions (+27%).

A noter aussi, que le financement des entreprises via le prêt a reçu toutefois un large soutien de la part des acteurs institutionnels, à hauteur de 83,8 millions d'euros. Mais cette somme provenant de ces co-investisseurs, n'est pas comptabilisée directement dans la collecte issue du financement par la foule. C'est la voie retenue par Lendix dont la collecte totale a atteint 45,4 millions d'euros en 2016, en associant sur les projets investisseurs qualifiés et institutionnels aux particuliers, et aussi en intégrant la plateforme Finsquare rachetée en cours d'année.

Du côté de l'investissement direct dans les entreprises, l'apport en capital reste ultra dominant avec 68,2 millions (sur les 68,6 millions du total). La contribution moyenne par projet s'est d'ailleurs nettement appréciée sur un an, passant de 4.342 à 6.343 euros en 2016. L'investissement contre royalties peine à se faire connaître mais il n'y a que 2 plateformes qui proposent ce mode de financement.

Tous droits réservés à l'éditeur

Date : 22/02/2017
Journaliste : Claude Leguilloux

BOURSIER.COM

www.boursier.com
Pays : France
Dynamisme : 1

Visualiser l'article

Finance alternative : 100% de croissance en 2016 en France, 629 ME à la clé (Etude KPMG)

Avec plus de 100% de progression entre 2015 et 2016, la finance alternative confirme s'inscrire durablement dans le paysage du financement en France...

Crédit photo © Reuters

(Boursier.com) — Depuis 2013, l'association professionnelle Financement Participatif France (FPF) publie le baromètre de référence de la finance participative (ou crowdfunding) en France. En 2017, KPMG et FPF s'associent pour cette nouvelle édition...

Avec plus de 100% de progression entre 2015 et 2016, la finance alternative confirme s'inscrire durablement dans le paysage du financement en France.

"Cette très forte croissance est notamment due à la création de nouveaux projets et de nouvelles plateformes, ainsi qu'à une hybridation de plus en plus prégnante des modèles", explique Nicolas Lesur, Président de Financement Participatif France.

Très forte croissance
En 2015, 297 Millions d'euros de fonds avaient été collectés, en 2016, le montant atteint 629 Millions euros.

Dans ce paysage français de la finance alternative, la place du crowdfunding est confirmée, avec +40% de fonds collectés. Toutes les typologies progressent : +37% pour le don, +46% pour le prêt et +36% pour l'investissement...

Le crowdfunding, un mode de financement de plus en plus populaire
Le nombre de financeurs de projets continue sa progression : ils sont désormais 2,6 millions en 2016, contre 2,3 millions en 2015. "Ce mode de financement est de plus en plus populaire chez les Français. C'est d'autant plus important qu'en parallèle, nous observons une chute des actionnaires individuels passés de 7 à 3 millions en 10 ans" explique Fabrice Odent, Associé KPMG, responsable des activités Financial Services. "Un phénomène que nous expliquons également par le profil des financeurs, qui a nettement évolué."

Tous droits réservés à l'éditeur

Visualiser l'article

En 2016, 20% de projets participatifs supplémentaires ont également été financés : il s'agit de 21.375 projets, contre 17.775 projets en 2015...

Tous droits réservés à l'éditeur

Assurance & Banque 2.0

Date : 22/02/2017
Heure : 14:30:00
Journaliste : Marouane LATIF

www.assurbanque20.fr
Pays : France
Dynamisme : 0

Visualiser l'article

Le crowdfunding en chiffre

La finance alternative en France — Une activité multipliée par deux entre 2015 et 2016 — La place du crowdfunding confirmée, avec +40 % de fonds collectés entre 2015 et 2016
Depuis 2013, l'association professionnelle Financement Participatif France (FPF) publie le baromètre de référence de la finance participative (ou crowdfunding) en France. En 2017, KPMG et FPF s'associent pour cette nouvelle édition. Avec plus de 100 % de progression entre 2015 et 2016, la finance alternative confirme s'inscrire durablement dans le paysage du financement en France.

— La finance alternative en France : une progression de 100 % entre 2015 et 2016. — Le crowdfunding : un mode de financement de plus en plus ancré et populaire, avec 2,6 millions de financeurs en France. — L'âge moyen des financeurs du crowdfunding, très inférieur à celui des financeurs traditionnels.

La finance alternative en France : une progression de 100 % entre 2015 et 2016.

En 2016, la finance alternative confirme s'inscrire durablement dans le paysage du financement en France, avec une très nette croissance entre 2015 et 2016 : en 2015, 297 Millions € de fonds étaient collectés ; en 2016, le montant atteint 629 Millions €. « Cette très forte croissance est notamment due à la création de nouveaux projets et de nouvelles plateformes, ainsi qu'à une hybridation de plus en plus prégnante des modèles. », explique Nicolas Lesur, Président de Financement Participatif France.

Dans ce paysage français de la finance alternative, la place du crowdfunding est confirmée, avec +40 % de fonds collectés. Toutes les typologies progressent : +37 % pour le don, +46 % pour le prêt et +36 % pour l'investissement.

Tous droits réservés à l'éditeur

Visualiser l'article

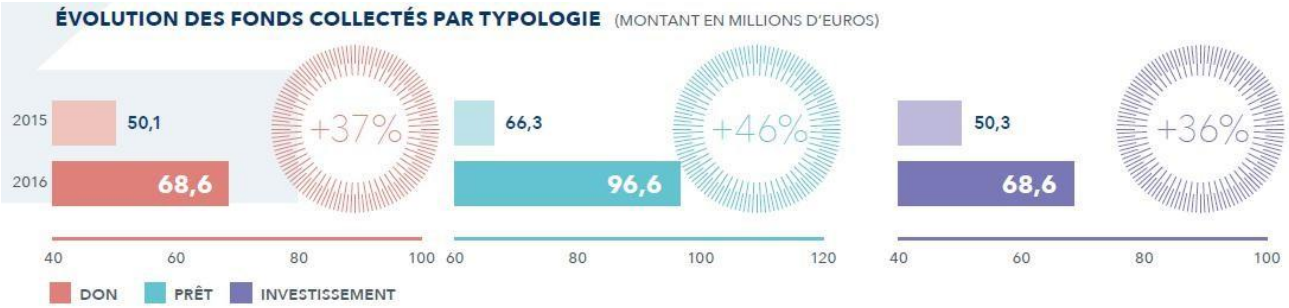

Le crowdfunding : un mode de financement de plus en plus ancré et populaire, avec 2,6 millions de financeurs en France.

Le nombre de financeurs de projets continue sa progression : ils sont désormais 2,6 millions en 2016 contre 2,3 millions en 2015. « Ce mode de financement est de plus en plus populaire chez les Français. C'est d'autant plus important qu'en parallèle, nous observons une chute des actionnaires individuels passés de 7 à 3 millions en 10 ans. », explique Fabrice Odent, Associé KPMG, responsable des activités Financial Services. « Un phénomène que nous expliquons également par le profil des financeurs, qui a nettement évolué. » En 2016, 20 % de projets participatifs supplémentaires ont également été financés : il s'agit de 21 375 projets, contre 17 775 projets en 2015.

L'âge moyen des financeurs du crowdfunding, très inférieur à celui des financeurs traditionnels.

Portrait-robot des financeurs de projets : — Les financeurs par don Des projets « jeunes » : près de la moitié des financeurs a moins de 34 ans ; seuls 28 % d'entre eux sont âgés de 50 ans et plus. — Les financeurs par prêt Des projets plus « équilibrés » : un tiers pour les 18-34 ans, un tiers pour les 35-49 ans, un tiers pour les plus de 50 ans. — Les financeurs par investissement Ce sont des projets qui demandent davantage d'expérience : la majeure partie des financeurs appartient à la catégorie 50 ans et plus ; les 18-24 ans ne représentent que 18 % des financeurs.

« Dans l'ensemble, l'âge moyen demeure très inférieur à celui des financeurs de produits financiers traditionnels : accessibles, 100 % digitaux, ces projets parlent aux générations les plus jeunes qui ont grandi avec Internet. » explique Mikaël Ptachek, Senior Manager KPMG, spécialiste Fintech.
Méthodologie

Profil des répondants — 76 plates-formes ont été interrogées, qui peuvent avoir plusieurs modèles transactionnels. — 3 répondants pour cagnotte en ligne ; 2 pour fonds de prêts aux entreprises en lignes ; 3 répondants pour prêt à la consommation ; 1 répondant pour solidarité embarquée ; 72 répondants en finance participative dont 36 en prêt (16 en prêt rémunéré à destination des entreprises, 13 en prêt en obligation, 4 en prêt minibons / bons de caisse et 4 en prêt nonrémunéré) ; 33 répondants en don (26 en don avec récompense et 7 en don sans récompense) et 23 en investissement (21 en capital et 2 en royalties).

Tous droits réservés à l'éditeur

Sont considérés comme plate-forme de crowdfunding, les sites Internet permettant à un ensemble de contributeurs de choisir collectivement de financer directement et de manière traçable des projets identifiés. Ils sont immatriculés comme Intermédiaire en financement participatif, comme Conseiller en investissements participatifs ou comme Prestataire de services d'investissement.

KPMG France Leader de l'audit et du conseil, KPMG France est membre de KPMG International, réseau de cabinets indépendants exerçant dans 152 pays. Nos 8 500 professionnels interviennent auprès des grands groupes internationaux, des ETI et des groupes familiaux, des PME jusqu'aux start-up, dans différents secteurs de l'industrie, du commerce et des services financiers.

Financement Participatif France Financement Participatif France (FPF) est une association loi de 1901 ayant pour objectif la représentation collective, la promotion et la défense des droits et intérêts des acteurs de la finance participative (appelé également crowdfunding) – notamment auprès des autorités réglementaires – pour faire progresser le financement de projets (ent repreneuriaux, culturels, sociaux, humanitaires, etc.) par les citoyens, en particulier en France.

Source : Communiqué de presse KPMG

Tous droits réservés à l'éditeur

La finance alternative a plus que doublé en France en 2016

Par Delphine Cuny

Crowdfunding, crowdlending, cagnottes en ligne, etc : le financement participatif par la "foule" (crowd en anglais), ce mode alternatif de levée de fonds par rapport au traditionnel crédit bancaire ou à l'appel aux marchés (actions ou obligataires) proposé par les entreprises de la Fintech, s'installe dans le paysage financier français. Les montants collectés sur les différentes plates-formes françaises ont augmenté de 112% à 628,8 millions d'euros, selon le baromètre de KPMG et l'association professionnelle Financement participatif France (FPF) révélé ce mardi.

La part du lion revient au crowdfunding au sens strict (Kisskissbankbank, Ulule, etc), à 233,8 millions d'euros, soit 37% du total, devant le prêt à la consommation en ligne (sur des sites comme Younited Credit) pour 197 millions d'euros, les cagnottes (Leetchi, Potcommun, etc) pour 112,5 millions d'euros et les fonds de prêts aux PME (type Lendix) pour 83,8 millions d'euros.

Les moins de 34 ans majoritaires sur les sites de dons

La croissance des montants levés a cependant diminué de moitié dans le crowdfunding, à 40% l'an dernier contre 95% entre 2014 et 2015, selon le précédent baromètre de la FPF. Les investissements en capital (crowdequity, chez Wiseed, Anaxago) dominent toujours, à 68,2 millions d'euros, suivis par les dons avec récompense ou contrepartie (comme sur Kisskiss ou Bulb in town) pour 61,4 millions, le financement par obligations (type Wesharebonds) pour 45 millions et le prêt rémunéré (Credit.fr) pour 40,2 millions.

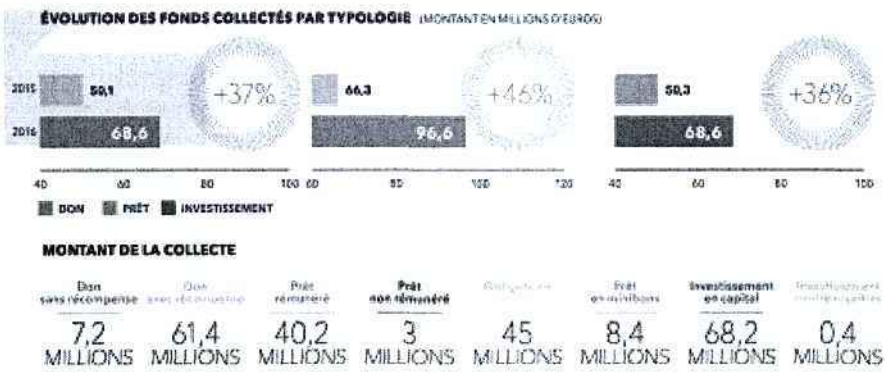

Au total, 21.375 projets ont été financés ainsi l'an dernier, soit 20% de plus que l'an dernier, soutenus par plus de 2,6 millions de "financeurs", 300.000 de plus. Les montants versés sont très variables.

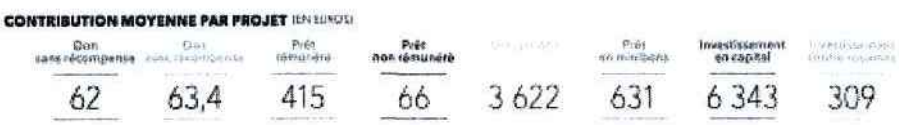

Tous droits réservés à l'éditeur

« Ce mode de financement est de plus en plus populaire chez les Français. C'est d'autant plus important qu'en parallèle, nous observons une chute des actionnaires individuels passés de 7 à 3 millions en 10 ans », relève Fabrice Odent, associé chez KPMG, responsable des activités de services financiers.

Or le profil type du contributeur ou investisseur sur une plate-forme de crowdfunding est très éloigné du petit porteur classique ou de la fameuse "veuve de Carpentras". Sur les sites de financement par dons (Kisskiss, Ulule, etc), près de la moitié a moins de 34 ans ! Le financement par prêt attire davantage des publics de tous âges, tandis que les plus de 50 ans sont majoritaires dans le crowd equity.

« Dans l'ensemble, l'âge moyen demeure très inférieur à celui des financeurs de produits financiers traditionnels : accessibles, 100 % digitaux, ces projets parlent aux générations les plus jeunes qui ont grandi avec Internet » observe Mikael Ptachek, spécialiste Fintech chez KPMG.

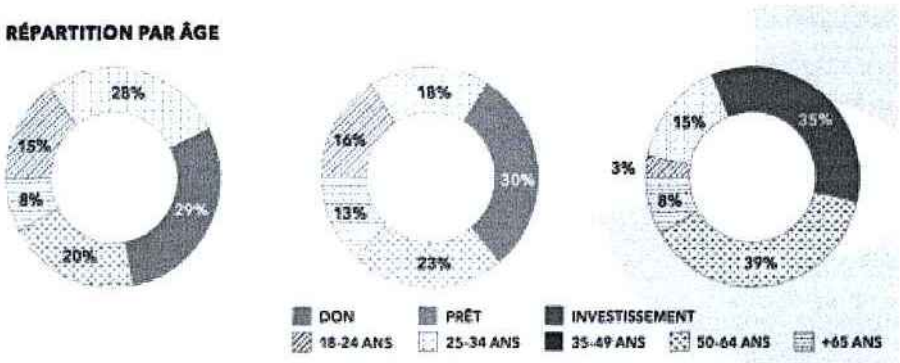

Ces données ont été recueillies auprès de 76 plates-fomes françaises. Le crowdfunding en France est un marché dynamique, à l'écosystème vibrant, mais incroyablement encombré. Y aura-t-il encore de la place pour autant d'acteurs avec le tassement de la croissance ?

Tous droits réservés à l'éditeur

LA FRANCE AGRICOLE AUJOURD'HUI
NEWSLETTER
Pays : France
Périodicité : Quotidien

Date : 22 FEV 17
Page de l'article : p.21-22
Journaliste : Sophie Bergot

+ 40 % de fonds collectés en 2016

Financement participatif

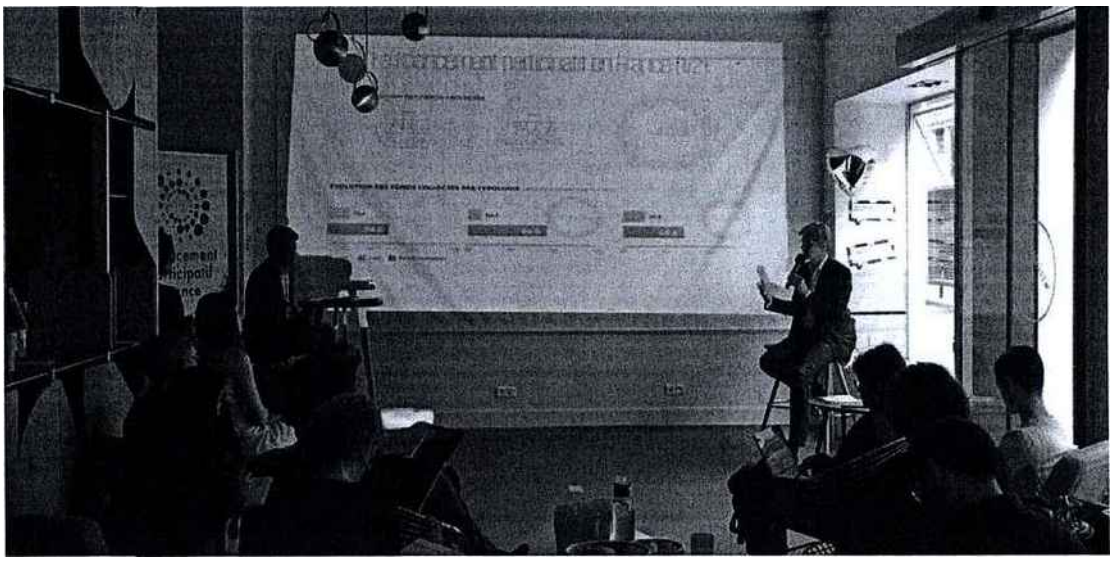

© KPMG/Twitter

En 2016, 233,8 millions d'euros (M€) ont été collectés, contre 167 M€ en 2015, auprès de 2,6 millions de financeurs. Ce mode de financement, par des dons ou des prêts, devient populaire et une vraie alternative aux banques.

En 2016, selon le baromètre réalisé par l'association du Financement participatif France (FPF), 233,8 M€ ont été collectés, contre 167 M€ en 2015. Une croissance en flèche, quand on pense aux 8 M€ collectés il y a seulement deux ans, en 2014 ! Quelque 71 plateformes ont été interrogées pour cette étude présentée le 21 février 2017 à Paris.

Le financement participatif (1) se fait sous trois formes : les dons – avec ou sans récompense – pour 68,7 M€ (+37 % par rapport à 2015), les prêts – rémunérés ou non – et les obligations pour 96,6 M€ (+46 % par rapport à 2015) ou encore les investissements en capital pour 68,6 M€ (+36 %). Les frais demandés par les plateformes sont de 4 à 6 % en moyenne (0,74 % pour des dons sans contrepartie).

21 000 projets financés

Le nombre de financeurs continue à progresser, avec 2,6 millions de Français en 2016, soit 300 000 de plus en un an. La majorité d'entre eux a moins de 50 ans. Et, phénomène intéressant, près de la moitié de ceux qui font des dons a moins de 35 ans. Certes, le montant moyen des dons par projet reste modeste, autour de 63 €, contre 415 € en moyenne pour des prêts rémunérés.

Le nombre de projets financés augmente lui aussi de 20 %, avec 21 375 projets financés en 2016. Les porteurs de projets sont de plus en plus des entreprises commerciales, ce qui permet de penser que le financement est une alternative aux banques. Les projets financés enregistrent des taux de réussite de 75 % à 94 %.

Sophie Bergot

Tous droits réservés à l'éditeur

Visualiser l'article

Le crowdfunding : un mode de financement privilégié au sein de la finance alternative

Baromètre 2016 du crowdfunding

Le crowdfunding : un mode de financement privilégié au sein de la finance alternative

Baromètre 2016 du crowdfunding : l'échantillon de l'étude - L'association professionnelle Financement Participatif France (FPF) et le cabinet d'audit et de conseil KPMG ont publié la 4e édition du baromètre du crowdfunding. L'enquête a été menée auprès de 76 plateformes présentant des modèles transactionnels variés parmi lesquels 3 cagnottes en ligne, 2 fonds de prêts aux entreprises en ligne, 3 pour prêt à la consommation, 1 pour la solidarité embarquée, 72 répondants en finance participative qui se composent de :

-36 plateformes en prêt (16 en prêt rémunéré à destination des entreprises, 13 en prêt en obligations, 4 en prêt minibons/bons de caisse et 4 en prêt non rémunéré) ;

-33 plateformes en don (26 en don avec récompense et 7 en don sans récompense) ;

-23 plateformes en investissement (21 en capital et 2 en royalties).

Notons que pour cette enquête il a été distingué les modèles économiques et réglementaires des acteurs qui opèrent en financement participatif (en conséquence les statuts IFP et CIP sont distingués de ceux qui sont des « enfants de la finance participative » mais qui opèrent sur des modèles hybrides). Comme nous l'explique le président de FPF Nicolas Lesur, c'est la raison pour laquelle Younited, en tant que banque qui revend ses crédits sous forme de fonds, n'a pas été incluse dans les chiffres du baromètre 2016, alors que l'an passé elle représentait 137,5 M€ sur les 196 M€ du prêt rémunéré (FPF, Baromètre du crowdfunding 2015).

Croissance de plus de 100 % de la finance alternative en France - La finance alternative est une notion qui englobe le financement participatif, les fonds de prêts aux entreprises en ligne, les prêts à la consommation en ligne, les cagnottes et les plateformes de « solidarité embarquée ». Elle connaît une progression de 112 % en France entre 2015 et 2016. Le montant des fonds collectés atteint ainsi 629 M€. Cette forte progression a pour origine notamment la création de nouveaux projets et de nouvelles plateformes ainsi qu'une pratique accrue de l'hybridation des modèles.

Évolution des fonds collectés sur les plateformes de crowdfunding de 40 % - Le crowdfunding s'élève à près de 234 M€ collectés en 2016 contre 167 M€ en 2015. La dynamique la plus forte demeure sur les plateformes de prêt (+ 46 % contre 36 % environ pour celles de capital-investissement et 37 % de don). Cette croissance s'explique par l'augmentation du nombre de projets financés. En effet, 21 375 projets ont été financés en 2016, soit 3 600 projets supplémentaires par rapport à 2015. De plus, la contribution moyenne par projet augmente également. Le tableau ci-après détaille l'évolution des montants collectés par type d'opération.

Montants des fonds collectés par typologie

Année-Opération	Don sans récompense	Don avec récompense	Prêt rémunéré	Obligations	Prêt en minibons/	Prêt non rémunéré	Capital	Royalties	Total

Tous droits réservés à l'éditeur

			aux entreprises		bons de caisse				
2016	7,2 M€	61,4 M€	40,2 M€	45 M€	8,4 M€	3 M€	68,2 M€	0,4 M€	233,8 M€
2015	8,3 M€	41,9 M€	31,6 M€	24,1 M€	non connu	3,1 M€	50,1 M€	0,2 M€	166, 8 M€

Le profil des contributeurs - En 2016, la France compte 2,6 millions de financeurs contre 2,3 millions en 2015. Cet engouement est dû notamment à l'évolution du profil des contributeurs, avec une tendance au rajeunissement des financeurs. Trois portraits-robots ont été présentés :

-les financeurs par don qui soutiennent des projets « jeunes ». Près de la moitié de ces financeurs a moins de 34 ans, seuls 28 % sont agés de 50 ans et plus ;

-les financeurs par prêt qui sont intéressés par des projets plus « équilibrés ». Près d'un tiers de ces contributeurs a entre 18 et 34 ans, un tiers entre 35 et 49 ans, un tiers plus de 50 ans ;

-les financeurs qui opèrent sur les plateformes de capital-investissement. Ils soutiennent des projets qui demandent davantage d'expérience. En conséquence, la majeure partie d'entre eux appartient à la catégorie des 50 ans et plus, avec la tranche des 18-24 ans qui n'en représente que 18 %.

KPMG pour FPF, Baromètre du crowdfunding en France 2016, 21 février 2016

Tous droits réservés à l'éditeur

Le journal des entreprises

Date : 21/02/2017
Heure : 19:14:20

www.lejournaldesentreprises.com
Pays : France
Dynamisme : 0

Visualiser l'article

Le financement participatif a explosé en 2016

629 millions d'euros ont été collectés en 2016 sur les plateformes de financement participatif, ou crowdfunding. Soit une progression de 100 % entre 2015 et 2016. Selon le baromètre annuel réalisé par l'association professionnelle Financement participatif France (FPF) et la société de conseil KPMG, le crowdfunding a représenté 40 % des fonds collectés par les entreprises.

Le financement participatif a le vent en poupe. C'est ce qui ressort du baromètre annuel réalisé par l'association professionnelle Financement participatif France (FPF) et la société de conseil KPMG. Le financement participatif a connu une progression de 100 % entre 2015 et 2016. Les fonds collectés sont passés de 297 millions à 629 millions d'euros sur la période. « Cette très forte croissance est notamment due à la création de nouveaux projets et de nouvelles plateformes internet, ainsi qu'à une hybridation de plus en plus prégnante des modèles », estime Nicolas Lesur, le président de Financement participatif France.

2,6 millions de financeurs en 2016

Derrière ces chiffres, le crowdfunding tire nettement son épingle du jeu puisque 40 % des fonds collectés l'ont été sur ces plateformes en ligne. Et le nombre de financeurs de projets augmente également. En 2016, ils sont désormais 2,6 millions, contre 2,3 millions l'année précédente. Cela représente 21.375 projets (17.775 en 2015), chiffre le baromètre, fort de 75 plateformes interrogées. « Ce mode de financement est de plus en plus populaire chez les Français. C'est d'autant plus important que nous observons en parallèle une chute des actionnaires individuels, passés de 7 à 3 millions en dix ans, note Fabrice Odent, responsable des activités Financial Services à KPMG. Un phénomène que nous expliquons également par le profil des financeurs, qui a nettement évolué. »

Les « jeunes » sensibles au financement alternatif

Si l'âge moyen de ces nouveaux "financiers" diffère selon le mode de financement (don, prêt, investissement...) il reste très inférieur à celui des acteurs traditionnels du secteur. « Accessibles, 100 % digitaux, ces projets parlent aux générations les plus jeunes qui ont grandi avec Internet », résume Mikaël Ptachek, spécialiste Fintech à KPMG. Exemple ? Les financeurs par don ont pour près de la moitié à moins de 34 ans. Les deux tiers de ceux qui accordent des financements sous forme de prêt ont, eux, moins de 50 ans.

Tous droits réservés à l'éditeur

L'USINENOUVELLE

Date : 22/02/2017
Heure : 05:28:40
Journaliste : Arnaud Dumas

www.usinenouvelle.com
Pays : France
Dynamisme : 0

Visualiser l'article

Le crowdfunding poursuit sa spectaculaire progression

Avec 628,8 millions d'euros collectés en 2016, le financement de projets en ligne continue sa spectaculaire progression. Les montants ont progressé de 112 % en 2016 et devraient poursuivre sur leur lancée en 2017.

Nicolas Lesur, président de Financement participatif France et fondateur d'Unilend.

Les Français continuent de plébisciter le crowdfunding. Selon le baromètre réalisé par KPMG et l'association Financement participatif France (FPF), les sites de financement alternatif de projets sur internet ont collecté 628,8 millions d'euros en 2016. Ils enregistrent une progression record de 112 %, par rapport aux 296,8 millions d'euros de 2015. Les fonds avaient déjà été multipliés par deux entre 2014 et 2015.

"Nous avons continué avec une croissance soutenue aussi bien en volume qu'en nombre de projets, s'enthousiasme Nicolas Lesur, le président de FPF et le fondateur de la plate-forme Unilend. Nous avons dépassé les 20 000 projets financés pour la première fois."

Toujours plus D'investisseurs professionnels

Tous droits réservés à l'éditeur

L'association FPF a toutefois modifié sa façon de comptabiliser les résultats de ses adhérents. Le baromètre distingue désormais les sites de financement alternatif ne faisant pas appel à une foule de particuliers, mais plutôt à des investisseurs professionnels enregistrés sur leur plate-forme, comme c'est le cas pour Younited Credit (prêts aux particuliers) ou Finexkap (affacturage en ligne).

Ce type de financement en ligne a beaucoup progressé et représente désormais une grosse partie de la collecte (280,8 millions d'euros). "Nous avons essayé de catégoriser davantage pour que cela soit plus lisible et compréhensible notamment pour le régulateur", explique Nicolas Lesur.

Sur les 628,8 millions d'euros, 233,8 millions d'euros ont été réalisés par des sites de financement participatif auprès de la foule d'internautes. Le reste a été réalisé par des sites de prêt à la consommation en ligne (197 millions d'euros), des fonds de prêt aux entreprises (83,8 millions d'euros), des cagnottes en ligne (112,5 millions d'euros) et les sites de solidarité embarquée (microdons aux associations) pour 1,7 million d'euros.

Le profil du financement sur internet a largement changé depuis ses débuts. Le financement par don pour des projets culturels dominait largement la collecte aux débuts du crowdfunding. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Les projets financés par dons ont récolté 68,6 millions d'euros (+37 %), soit autant que le financement en capital. Et loin derrière les prêts qui représentent, tous types de prêts confondus, 377,4 millions d'euros.

Des projets plus divers

La typologie des projets financés évolue également . "Nous constatons une tendance vers une plus grande diversification des projets financés, remarque Nicolas Lesur. Nous finançons aujourd'hui aussi bien de l'immobilier, des énergies renouvelables, des TPE ou de grosses PME. Et cela ne s'arrêtera pas là." Sur sa plate-forme Unilend, Nicolas Lesur confie également financer de plus en plus de reprises d'entreprises en accordant des prêts aux holding de rachat.

Pour 2017, la croissance du financement en ligne devrait se poursuivre sur la même tendance. "Sauf contrainte économique exogène ou raidissement prudentiel, je ne vois pas pourquoi cela s'arrêterait, estime le président de l'association. Surtout que les sommes en jeu sont encore limitées, nous avons donc encore une bonne marge de progression."

Tous droits réservés à l'éditeur

Capital

Date : 21/02/2017
Journaliste : (Yann Le Guernigou, édité par Jean-Baptiste Vey)

www.capital.fr
Pays : France
Dynamisme : 1

Visualiser l'article

La collecte de la finance participative en forte hausse en France

Les fonds collectés par les plates-formes de "finance alternative" (financements participatifs, prêts en ligne...) ont plus que doublé l'an passé en France pour atteindre 628,8 millions d'euros, contre 296,8 millions en 2015, selon le baromètre annuel du "crowdfunding" KPMG/Financement participatif France publié mardi. /Photo d'archives/REUTERS/Leonhard Foeger

Tous droits réservés

PARIS (Reuters) - Les fonds collectés par les plates-formes de "finance alternative" (financements participatifs, prêts en ligne...) ont plus que doublé l'an passé en France pour atteindre 628,8 millions d'euros, contre 296,8 millions en 2015, selon le baromètre annuel du "crowdfunding" KPMG/Financement participatif France publié mardi.

Visualiser l'article

La finance participative proprement dite a représenté 37% du total, soit 233,8 millions d'euros dont 96,6 millions sous forme de prêts, 68,6 millions sous forme de dons et autant sous forme d'investissements.

Suivent les plates-formes de prêt à la consommation en ligne, pour 197 millions d'euros, les "cagnottes" pour 112,5 millions et les plates-formes de prêts aux PME pour 83,8 millions.

Ces fonds ont permis de financer 21.375 projets, 20% de plus qu'en 2015, et ont été apportés par près de 2,6 millions de financeurs (+300.000 en un an).

Le montant des contributions moyennes est très variable selon le type de projets, allant de 62 euros pour les dons à 6.343 euros pour les investissements en capital.

Tous droits réservés à l'éditeur

Date : 21/02/2017

investir.lesechos.fr
Pays : France
Dynamisme : 1

Visualiser l'article

France : La collecte de la finance participative en forte hausse

REUTERS |

PARIS, 21 février (Reuters) - Les fonds collectés par les plates-formes de "finance alternative" (financements participatifs, prêts en ligne..) ont plus que doublé l'an passé en France pour atteindre 628,8 millions d'euros, contre 296,8 millions en 2015, selon le baromètre annuel du "crowdfunding" KPMG/Financement participatif France publié mardi.

La finance participative proprement dite a représenté 37% du total, soit 233,8 millions d'euros dont 96,6 millions sous forme de prêts, 68,6 millions sous forme de dons et autant sous forme d'investissements.

Suivent les plates-formes de prêt à la consommation en ligne, pour 197 millions d'euros, les "cagnottes" pour 112,5 millions et les plates-formes de prêts aux PME pour 83,8 millions.

Ces fonds ont permis de financer 21.375 projets, 20% de plus qu'en 2015, et ont été apportés par près de 2,6 millions de financeurs (+300.000 en un an).

Le montant des contributions moyennes est très variable selon le type de projets, allant de 62 euros pour les dons à 6.343 euros pour les investissements en capital. (Yann Le Guernigou, édité par Jean-Baptiste Vey)

Tous droits réservés à l'éditeur

ÉCONOMIE & ENTREPRISE

La finance participative attire moins les foules

Après avoir plus que doublé l'année précédente, les fonds collectés par le biais du « crowdfunding » n'ont progressé que de 40 % en 2016

L'enthousiasme pour le financement participatif commencerait-il à s'émousser en France ? Certes, le nombre de sites Internet faisant appel à la « foule » pour financer un projet a explosé au cours de ces dernières années, mais le baromètre 2016 du *crowdfunding*, réalisé par KPMG pour l'association Financement participatif France (FPF), dresse un bilan contrasté de l'activité de ce jeune secteur.

Le montant des fonds collectés par la soixantaine de plates-formes recensées affiche ainsi une croissance plus mesurée que les années précédentes, selon les données publiées mardi 21 février. En 2016, la collecte a progressé de 40 %, à 234 millions d'euros, alors qu'elle avait plus que doublé un an auparavant. Le ralentissement de la croissance du secteur se retrouve aussi dans les sommes récoltées par les projets proposés sur les plates-formes. Celles-ci sont stables ou orientées à la baisse. En témoignent, par exemple, les prêts participatifs rémunérés, qui sont souscrits le plus souvent par des start-up ou des TPE-PME. Le mon-

Tous droits réservés à l'éditeur

Le rythme de croissance ralentit

MONTANTS COLLECTÉS, EN MILLIONS D'EUROS

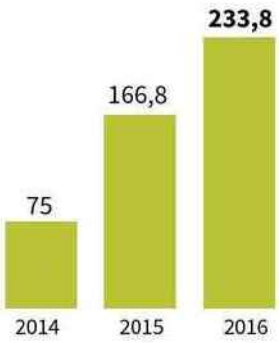

RÉPARTITION DE LA COLLECTE 2016, EN %

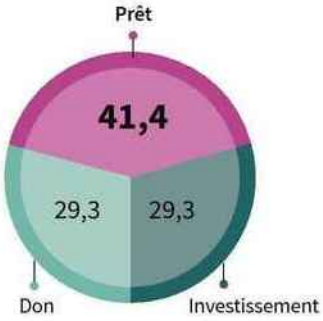

21 375

C'est le nombre de projets financés en 2016 par le biais de la finance participative, en France

SOURCES : FINANCEMENT PARTICIPATIF FRANCE, KPMG

tant moyen récolté par ce type de dossier s'est ainsi élevé à près de 133 000 euros l'an dernier, contre 224 000 euros en 2015.

Certes, le crowdfunding a continué à gagner en popularité en 2016. Depuis 2010, date de l'émergence de ces sites de financement participatif, 2,5 millions de particuliers ont déjà soutenu un projet, que ce soit sous forme de don, de prêt ou d'investissement au capital. Mais là encore, la croissance semble marquer le pas, puisque le même baromètre recensait 2,3 millions de convaincus fin 2015.

Pour les professionnels du secteur, ce ralentissement signifie que le marché gagne déjà en maturité. De manière précoce puisqu'il ne représente encore qu'une goutte d'eau au regard des financements bancaires.

« De nouvelles plates-formes se créent, de nouveaux domaines sont concernés, positive Nicolas Lesur, le président de l'association professionnelle FPF et fondateur de la plate-forme de prêts

Tous droits réservés à l'éditeur

Unilend. *Le secteur a permis de financer plus de 21 000 projets l'an dernier, la dynamique reste forte.* »

Si la finance participative permet à des porteurs de projet petits ou grands de se financer en dehors du circuit bancaire classique, elle offre aussi aux particuliers-investisseurs des rendements intéressants. La rentabilité moyenne atteint environ 7 %, selon les chiffres de FPF. Un taux élevé qui s'explique en partie par la jeunesse du secteur, peu de dossiers financés ayant fait faillite. Quant aux projets d'investissement en capital, l'association professionnelle estime que « seulement » 5 % des sociétés financées ont fait défaut.

Soutien du gouvernement

En 2016, le profil des professionnels et des entreprises qui recourent à ce type de financement a légèrement évolué. *« Les TPE ont un peu moins de difficulté à financer leurs investissements immatériels auprès des banques. Celles-ci prêtent plus volontiers sans garantie, notamment en raison de la politique monétaire menée par la Banque centrale européenne et du rôle joué par Bpifrance*, note Nicolas Lesur. *Mais le secteur du prêt participatif trouve par ailleurs de nouveaux besoins à servir, par exemple dans les énergies renouvelables, pour rendre plus acceptable localement un projet d'éolienne, ou auprès du monde médical. Un dentiste qui doit acheter des consommables a davantage intérêt à recourir au* crowdfunding *qu'à utiliser son découvert bancaire qui lui coûte entre 13 % et 18 %.* »

Dans cette nouvelle étape de leur développement, les acteurs de la finance participative peuvent continuer de compter sur le soutien du gouvernement. Après avoir encadré l'activité à la fin de 2014, il a voulu donner un peu plus d'oxygène au secteur en doublant, par exemple, le plafond des prêts que les particuliers peuvent consentir sur ces plates-formes ou en permettant aux investisseurs de souscrire de nouveaux instruments comme les actions de préférence. Ces mesures réglementaires adoptées en octobre 2016 n'ont pas encore produit leurs effets, mais pourraient soutenir la croissance des plates-formes en 2017. ■

VÉ. CH.

Tous droits réservés à l'éditeur

LA TRIBUNE
Pays : France
Périodicité : Quotidien

Date : 22 FEV 17
Page de l'article : p.83-84
Journaliste : Delphine Cuny

ENTREPRISES

LA FINANCE ALTERNATIVE A PLUS QUE DOUBLE EN FRANCE EN 2016

DELPHINE CUNY

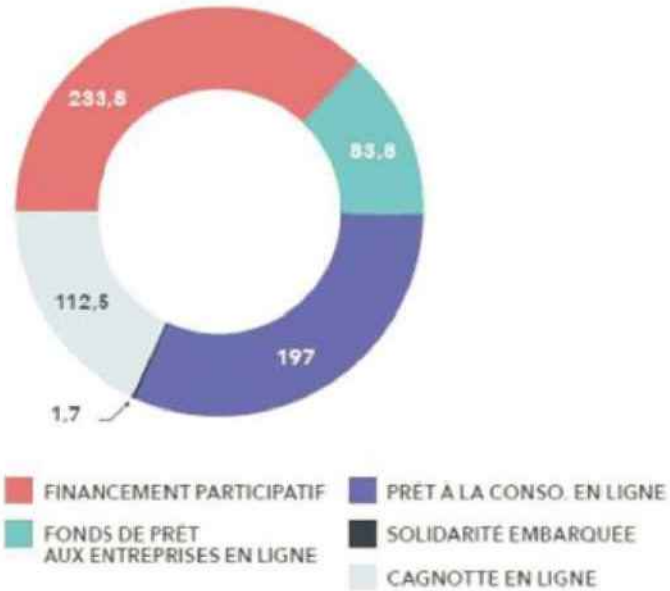

Les montants collectés sur des plates-formes de crowdfunding, prêts aux PME en ligne, dons, etc, ont augmenté de 112% à 628,8 millions d'euros, selon le baromètre de KPMG et l'association Financement participatif France. Le profil des "financeurs" est plus jeune que l'actionnaire individuel type.

Crowdfunding, crowdlending, cagnottes en ligne, etc : le financement participatif par la "foule" (crowd en anglais), ce mode alternatif de levée de fonds par rapport au traditionnel crédit bancaire ou à l'appel aux marchés (actions ou obligataires) proposé par les entreprises de la Fintech, s'installe dans le paysage financier français. Les montants collectés sur les différentes plates-formes françaises ont augmenté de 112% à 628,8 millions d'euros, selon le baromètre de KPMG et l'association professionnelle Financement participatif France (FPF) révélé ce mardi.

La part du lion revient au crowdfunding au sens strict (Kisskissbankbank, Ulule, etc), à 233,8 millions d'euros, soit 37% du total, devant le prêt à la consommation en ligne (sur des sites comme Younited Credit) pour 197 millions d'euros, les cagnottes (Leetchi, Potcommun, etc) pour 112,5 millions d'euros et les fonds de prêts aux PME (type Lendix) pour 83 8 millions d'euros

Tous droits réservés à l'éditeur

LES MOINS DE 34 ANS MAJORITAIRES SUR LES SITES DE DONS

La croissance des montants levés a cependant diminué de moitié dans le crowdfunding, à 40% l'an dernier contre 95% entre 2014 et 2015, selon le précédent baromètre de la FPF. Les investissements en capital (crowdequity, chez Wiseed, Anaxago) dominent toujours, à 68,2 millions d'euros, suivis par les dons avec récompense ou contrepartie (comme sur Kisskiss ou Bulb in town) pour 61,4 millions, le financement par obligations (type Wesharebonds) pour 45 millions et le prêt rémunéré (Credit.fr) pour 40,2 millions.

Au total, 21.375 projets ont été financés ainsi l'an dernier, soit 20% de plus que l'an dernier, soutenus par plus de 2,6 millions de "financeurs", 300.000 de plus. Les montants versés sont très variables.

> *« Ce mode de financement est de plus en plus populaire chez les Français. C'est d'autant plus important qu'en parallèle, nous observons une chute des actionnaires individuels passés de 7 à 3 millions en 10 ans », relève Fabrice Odent, associé chez KPMG, responsable des activités de services financiers.*

Or le profil type du contributeur ou investisseur sur une plate-forme de crowdfunding est très éloigné du petit porteur classique ou de la fameuse "veuve de Carpentras". Sur les sites de financement par dons (Kisskiss, Ulule, etc), près de la moitié a moins de 34 ans ! Le financement par prêt attire davantage des publics de tous âges, tandis que les plus de 50 ans sont majoritaires dans le crowd equity.

Tous droits réservés à l'éditeur

« Dans l'ensemble, l'âge moyen demeure très inférieur à celui des financeurs de produits financiers traditionnels : accessibles, 100 % digitaux, ces projets parlent aux générations les plus jeunes qui ont grandi avec Internet » observe Mikaël Ptachek, spécialiste Fintech chez KPMG.

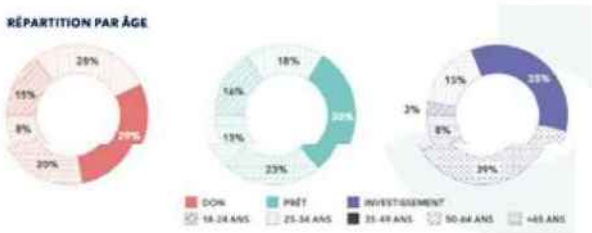

Ces données ont été recueillies auprès de 76 plates-fomes françaises. Le crowdfunding en France est un marché dynamique, à l'écosystème vibrant, mais incroyablement encombré. Y aura-t-il encore de la place pour autant d'acteurs avec le tassement de la croissance ?

Tous droits réservés à l'éditeur

Les Echos

Périodicité : Quotidien
OJD : 122744

Date : 22 FEV 17
Page de l'article : p.13,27
Journaliste : Edouard Lederer

FINANCE & MARCHES

La finance participative trouve sa vitesse de croisière

- En 2016, le volume drainé par le « crowdfunding » a progressé de 40 %.
- Le secteur veut marquer sa différence au sein de la finance alternative.

FINANCEMENT

Edouard Lederer
@EdouardLederer

Depuis 2013, date des premières statistiques du secteur en France, les chiffres publiés témoignaient d'un doublement des volumes chaque année, jusqu'à frôler les 300 millions d'euros de financements en 2015. En 2016, le « crowdfunding » affiche encore une croissance de 40 %, selon des données publiées mardi par le cabinet KPMG pour l'association Financement participatif France (FPF). Ce ralentissement, tout relatif, tient peut-être à l'arrivée à maturité du secteur, dix ans après l'apparition des premiers acteurs comme MyMajorCompany (qui a cessé ses activités en 2016). Mais cette tendance s'explique bien plus sûrement par un changement dans le comptage, tout sauf symbolique.

Clarification

De fait, pour les chiffres 2016, le « crowdfunding » français s'est lancé dans une opération de clarification bienvenue. Jusqu'à présent, le secteur publiait des données regroupant des acteurs s'éloignant pour certains du financement par la foule. A titre d'exemple, les statistiques ont été longtemps non pas faussées, mais amplifiées par la production de crédits à la consommation de Younited Credit (ex-Prêt d'Union). Cet acteur permet bien à des investisseurs individuels de refinancer des « crédits conso » via des fonds de prêts mais sans choisir directement le projet financé. Désormais, les règles sont claires

Tous droits réservés à l'éditeur

Les Echos

Périodicité : Quotidien
OJD : 122744

Date : 22 FEV 17
Page de l'article : p.13,27
Journaliste : Edouard Lederer

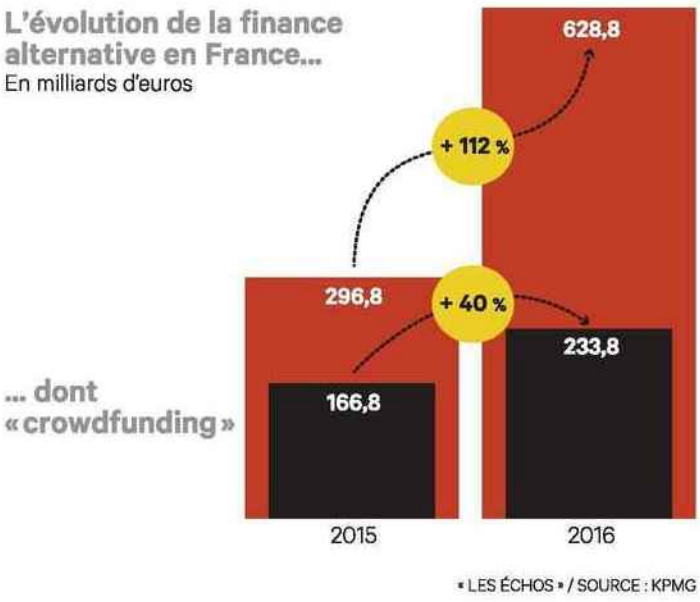

du côté du FPF : il y a d'un côté la « finance alternative » incluant les fonds de prêts, mais aussi le « crowdfunding » au sens strict. Dans cet ensemble, la croissance reste fulgurante (+112 % sur un an) à 628,8 millions d'euros. De l'autre, le financement participatif (défini comme mettant directement en contact un porteur de projet et un financeur) représente 37 % de ce total et atteint les 233,8 millions d'euros, et progresse donc de 40 % « seulement ». Le distinguo n'est pas qu'une affaire de spécialistes : il s'agit aussi de renouer avec l'image de rupture propre au « crowdfunding » des origines, alors que les fonds de prêts relèvent volontiers davantage du domaine de la gestion d'actifs plus traditionnelle.

Cette finance participative « authentique » est tirée par les plates-formes permettant aux internautes d'accorder des prêts aux PME (+46 % sur un an) qui représentent 96,6 millions de financements en 2016. Les deux autres familles du financement par la foule, le don (avec ou sans contrepartie) ainsi que l'investissement en fonds propres dans les entreprises font jeu égal, avec 68,6 millions d'euros chacun, en hausse de 36 %.

Au total, ces fonds ont permis de financer 21.375 projets, 20 % de plus qu'en 2015, donnant lieu à 1,45 million de « souscriptions », c'est-à-dire d'actes de financement individuels, sachant qu'une même personne peut naturellement avoir participé à plusieurs campagnes de financement. Le montant des contributions moyennes est du reste très variable selon le type de projet, allant de 62 euros pour les dons à 6.343 euros pour les investissements en capital. ■

Tous droits réservés à l'éditeur

Les Echos

Périodicité : Quotidien
OJD : 122744

Date : 22 FEV 17
Page de l'article : p.13,27
Journaliste : Edouard Lederer

Le profil des projets financés

Shutterstock

Moins de projets culturels qu'au début
La finance participative s'est initialement concentrée sur des projets culturels ou à vocation sociale. Mais avec la montée en puissance des plates-formes de prêts, les projets financés relèvent davantage de la sphère « économique », avec des emprunteurs issus du secteur de l'énergie ou de la promotion immobilière.

Shutterstock

Une répartition géographique équilibrée
Certes, les projets financés en 2016 via les plates-formes participatives se concentrent à 23 % sur l'Ile-de-France. Mais les 77 % restants se répartissent assez équitablement entre les autres grandes régions françaises. Ainsi, la région Auvergne-Rhône-Alpes accueille 14 % des projets et la Nouvelle-Aquitaine 12 %.

Tous droits réservés à l'éditeur

L'AGEFI
Périodicité : Quotidien

Date : 22 FEV 17
Page de l'article : p.23
Journaliste : Jade Grandin de l'Eprevier

Le financement participatif ralentit mais fait des petits

Les professionnels du crowdfunding nuancent le ralentissement de la croissance par l'apparition de nouveaux modèles.

Par Jade Grandin de l'Eprevier

La croissance du financement participatif a nettement ralenti en 2016 : 233,8 millions d'euros ont été collectés via des plates-formes de *crowdfunding*, soit 40% de plus qu'en 2015, selon le baromètre publié hier par l'association professionnelle de financement participatif France (FPF) avec le cabinet KPMG. En 2015, cette progression avait été de 121% (166,8 millions d'euros collectés en 2015 et 75,4 millions d'euros collectés en 2014). Le nombre de projets financés a lui augmenté de 20% à 21.375, contre 57% de hausse l'année précédente. Malgré cette temporisation, le secteur a mis au monde *«des enfants qui opèrent sous d'autres termes»*, souligne Nicolas Lesur, président de la FPF.

En effet, outre les trois branches du financement participatif que sont le don, le prêt et l'investissement en capital, des sous-catégories se développent. Au sein des prêts, on trouve désormais des obligations, surtout pour des projets dans les énergies renouvelables et l'immobilier. Les montants collectés grâce à des obligations ont bondi de 88% en 2016 à 45 millions d'euros. Pour ce type de financement, les plates-formes prélèvent un taux de frais moyen de 5,5% (commission de la plate-forme et taux de rémunération de l'investisseur) contre 4,3% pour un prêt classique. La contribution moyenne d'un investisseur par projet est de 3.622 euros contre 415 euros pour un prêt. L'année 2016 a aussi marqué l'apparition des minibons à hauteur de 2 millions d'euros.

ASSOUPLISSEMENT ATTENDU DE LA RÉGLEMENTATION

Par ailleurs, trois nouvelles catégories hors *crowdfunding* au sens strict creusent leur filon dans la finance alternative, comme les cagnottes en ligne (112,5 millions d'euros collectés en 2016, +50%), la *«solidarité embarquée»* qui désigne les micro-dons aux associations (1,7 million d'euros), et surtout les fonds de prêts aux entreprises en ligne (83,8 millions d'euros, +150%). Ces derniers sont proposés seulement par Lendix et Finexcap, et accessibles uniquement aux investisseurs avertis. Mais les professionnels du secteur attendent un assouplissement de la réglementation. *«On peut espérer que la réforme visant à séparer les fonds de titrisation des fonds de prêts directs donnera une meilleure accessibilité au grand public»*, explique Nicolas Lesur.

Un adoucissement qui ne plairait pas à tout le monde. L'association UFC-Que Choisir publiera ce jeudi une étude sur des méthodes de commercialisation du *crowdfunding*, intitulée *«alerte sur les risques et les abus»*, qui *«dévoile de piètres résultats en matière économique et juridique»*. ●

Tous droits réservés à l'éditeur

L'AGEFI
Pays : France
Périodicité : Quotidien

Date : 21 FEV 17

Le financement participatif a progressé de 40% en 2016

L'association professionnelle de financement participatif en France (FPF) a publié aujourd'hui le baromètre annuel de la finance alternative réalisé par le cabinet KPMG. En 2016, 233,8 millions d'euros ont été collectés via des plateformes de financement participatif (ou *crowdfunding*), soit 40% de plus qu'en 2015. Cela regroupe à la fois le don, le prêt et l'investissement en capital. Les prêts à la consommation en ligne (à destination des particuliers, passant principalement par Younited Credit, ex Prêt d'Union) sont eux passés de 137,5 millions d'euros à 197 millions (+43%).

Cette année, de nouvelles catégories de la finance alternative ont été introduites dans le baromètre : les fonds de prêts aux entreprises en ligne (83,8 millions d'euros collectés en 2016), les cagnottes en ligne (112,5 millions d'euros) et la *« solidarité embarquée »* qui désigne les micro-dons aux associations (1,7 million d'euros).

Tous droits réservés à l'éditeur

REUTERS
MONDIALE
Pays : France
Périodicité : Quotidien

Date : 21 FEV 17
Journaliste : Yann Le Guernigou

21/02/2017 12:04:43

France-La collecte de la finance participative en forte hausse

PARIS, 21 février (Reuters) - Les fonds collectés par les plates-formes de "finance alternative" (financements participatifs, prêts en ligne...) ont plus que doublé l'an passé en France pour atteindre 628,8 millions d'euros, contre 296,8 millions en 2015, selon le baromètre annuel du "crowdfunding" KPMG/Financement participatif France publié mardi.

La finance participative proprement dite a représenté 37% du total, soit 233,8 millions d'euros dont 96,6 millions sous forme de prêts, 68,6 millions sous forme de dons et autant sous forme d'investissements.

Suivent les plates-formes de prêt à la consommation en ligne, pour 197 millions d'euros, les "cagnottes" pour 112,5 millions et les plates-formes de prêts aux PME pour 83,8 millions.

Ces fonds ont permis de financer 21.375 projets, 20% de plus qu'en 2015, et ont été apportés par près de 2,6 millions de financeurs (+300.000 en un an).

Le montant des contributions moyennes est très variable selon le type de projets, allant de 62 euros pour les dons à 6.343 euros pour les investissements en capital. (Yann Le Guernigou, édité par Jean-Baptiste Vey)

Tous droits réservés à l'éditeur

21/02/2017 07:00:01

La "finance alternative", hors système bancaire traditionnel, a bondi en 2016 en France

La "finance alternative" ou hors système bancaire traditionnel a bondi de 112% avec la récolte de 628,8 millions d'euros l'an dernier en France, selon le baromètre de KPMG et Financement Participatif France publié mardi.

Sur ce montant global, le financement participatif s'est taillé la part du lion avec une collecte de 233,8 millions d'euros, en progression de 40%.

"Il y a un décollage très manifeste", résultat d'une "dynamique assez collective qui s'est mise en place depuis 2014 pour que le secteur émerge durablement en France", a estimé auprès de l'AFP, Nicolas Lesur, président de l'association Financement Participatif France.

En matière de financement participatif, les prêts ont eu la cote avec une collecte de 96,6 millions d'euros en progression de 46%, suivis par l'investissement en capital et le don, chacun ayant recueilli 68,6 millions d'euros.

Par ailleurs, au sein de la "finance alternative", terme par lequel les auteurs de l'étude désignent la finance hors système bancaire, les prêts à la consommation en ligne ont récolté 197 millions d'euros, suivi par les cagnottes en ligne (112,5 millions d'euros) et les fonds de prêts aux entreprises en ligne (83,8 millions d'euros).

Encore balbutiante, la solidarité embarquée, c'est-à-dire le don par paiement à l'arrondi supérieur, a récolté 1,7 million d'euros en 2016.

Au total, plus de 2,56 millions de financeurs ont contribué à 21.375 projets en ligne.

L'éventail du montant moyen de la collecte par projet se révèle large : de 1.811 euros pour le don sans contrepartie à 411.341 euros pour l'investissement en capital.

En matière de prêt, le montant moyen par projet s'est établi à 132.811 euros pour les prêts rémunérés et à 592 euros pour les non rémunérés.

Les projets de prêt ont connu un taux de succès plus important (94%) que ceux consacrés à l'investissement (84%) ou au don (75%), selon le baromètre auquel 76 entreprises ont participé.

cgu/mch/gib

Tous droits réservés à l'éditeur

Le Parisien ÉCO
Pays : France
Périodicité : Hebdomadaire

Date : 20 FEV 17
Page de l'article : p.8

La bourse du crowdfunding

l'actu

KPMG s'intéresse au financement participatif

Preuve, s'il en fallait une, que le financement participatif s'est imposé comme un phénomène incontournable, le cabinet d'audit et de conseil KPMG France (présent dans 152 pays et qui compte près de 190 000 salariés) s'associe à Financement participatif France, association professionnelle qui regroupe les acteurs du crowdfunding, pour la publication du baromètre de la finance participative en France. Financement, prêts, solidarité... Toutes les grandes tendances du crowdfunding seront dévoilées demain.

Tous droits réservés à l'éditeur